

La gestion des relations humaines

Le mythe du chercheur enfermé dans sa tour d'ivoire ne résiste pas à l'examen de la réalité. L'étudiant inscrit en troisième cycle doit gérer un certain nombre de relations pour préserver son humanité et parvenir au bout de sa quête heuristique. Citons parmi les relations incontournables car imposées par la nature même de l'institution :

- 1) Les rapports directs ou indirects avec *le directeur de recherche* : la nature de la relation dépend ici du caractère de chacun (envahissant / discret ; attentif / indifférent ; ouvert / tyrannique ; patient / intransigeant, etc.).

Un conseil aux novices et aux indécis : bien réfléchir à cet aspect avant de choisir son directeur et, une fois engagé(e), de ne « rompre » avec lui/elle qu'en cas de force majeure.

- 2) Les rapports épisodiques ou fréquents avec les détenteurs de *la documentation* : conservateurs, bibliothécaires, documentalistes, magasiniers, etc. En effet, ceux-ci constituent une aide précieuse au chercheur débutant, que ce soit en termes d'accès à l'information et aux fonds documentaires ou en termes de conseil sur l'organisation et la recherche des documents pertinents pour son sujet.
- 3) Les rapports fusionnels ou distants avec le conjoint, s'il y a lieu (mari, petit ami, concubin, etc.). Il ne faut pas s'étonner à ce sujet du nombre impressionnant de dédicaces adressées à ces êtres de chair et de sang qui partagent les affres de la recherche solitaire du doctorant mais qui n'en jouissent guère personnellement. Selon les cas, le partenaire joue le rôle d'aide de camp, de conseiller diplomatique, de chargé de recherche, de confident attentionné, ou encore de souffre-douleur dans les pires moments de découragement ou de déprime.

Cet enchevêtrement de relations humaines fait que la recherche n'est pas simplement une question de livres et d'encre mais bien plus que cela, une affaire de relations et de sentiments où la passion du chercheur l'emporte souvent sur la raison du cœur.

L'exposé de soutenance

L'intervention de soutenance a une durée variable selon la nature du mémoire de recherche (entre 15 et 30 mn). Elle a pour objectif de présenter le travail effectué et de défendre une « thèse » développée en cours de rédaction. C'est pourquoi l'exposé de soutenance doit aborder les aspects suivants en respectant le temps alloué par le président du jury le jour de l'épreuve :

- 1) Présentation brève du sujet, des raisons de son choix, de la problématique retenue et de l'état de la recherche sur la question.
- 2) Explication des étapes de la recherche menée et de ses principaux résultats (hypothèses de travail et conclusions finales de l'étude).
- 3) Exposé des choix méthodologiques et des outils conceptuels utilisés pour la recherche et pour la rédaction.
- 4) Résumé des difficultés rencontrées, des solutions trouvées, et des perspectives qui restent à explorer.
- 5) Ouverture sur un sujet de recherche qui soit dans le prolongement de ce qui a été mené jusque là. Pour le Doctorat, expliquer les options de valorisation de la thèse qui sont envisagées par l'impétrant.

Dans tous les cas, le candidat doit veiller à être précis et concis dans l'exposé des informations fournies, afin de ne pas agacer le jury avec des détails superflus ou personnels. Le mot clé pour cette ultime épreuve étant la « synthèse » : synthèse de l'amont, synthèse des réalisations et synthèse des perspectives ouvertes.

À cela s'ajoute la nécessaire maîtrise d'un certain nombre de règles de présentation à l'oral : clarté de la diction, improvisation guidée, modestie du propos, contact visuel avec le jury, écoute attentive des questions, réponse structurée et argumentée aux objections formulées, sérieux de l'attitude, tenue vestimentaire correcte, ton affable et sourire de rigueur !